

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 11 avril 2022

Présents : Jean-Baptiste Raymond (représentant le personnel) – Maryse Idelon – Hervé Christophe – Marie Isabelle Ginevra – Danielle Cordier – Jean-Paul Chabert – Sylvie Bourdeaux – Marie-Anne Traveaux – Anne Commerçon – Eric Traoré (Commissaire aux comptes) – Véronique Vanborre – Madeleine Hautson

Excusé : Laurent Couvert – Jean-Philippe Bourdeaux (pouvoir à Sylvie Bourdeaux)

Mot d'accueil de Marie-Anne

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du CA du 9 février 2022**
- 2) Préparation de l'AG**
- 3) Point RH, dont bourse BAFA**
- 4) Dates instances et échéances à venir**

- 1) Validation du compte-rendu du CA du 9 février 2022**

Validé à l'unanimité des présents et représentés

- 2) Préparation de l'AG**

Samedi 21 mai 2022

Horaire : 17h-19h suivi d'un petit grignotage et d'une soirée impro (atelier MJC avec A. Bertrand)

a. Validation du rapport moral

Validé à l'unanimité des présents et représentés

b. Arrêté des comptes 2021

Eric Traoré de Izéha (ex LDMR) nous présente les comptes 2021.

Bon maintien des cotisations, augmentation des subventions, augmentation de la masse salariale, plus de charges d'exploitation que de

produits, prise en compte des produits sur exercices antérieurs (2020). Budget à l'équilibre. Résultat 2021 de 4570€ à ajouter aux capitaux propres. Les charges liées à l'association sont couvertes. Stabilité financière globale après le remboursement aux familles.

Eric Traoré note le très bon travail de Carla, son rapport certifiera nos comptes. Marie-Anne remercie tous ceux qui ont travaillé sur le budget toute l'année.

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Affectation du résultat : on continue à alimenter nos fonds propres en affectant la somme de 4570 € en report à nouveau.

c. Validation des montants pour les adhésions et les cotisations

Adhésions :

Propositions : +1 € (sauf pour les – 18 ans)

Création d'une adhésion de soutien : 2 propositions

- 1 Ajout à la somme initiale au choix : + 10 +20 +30 ou autre
- 2 Ou somme forfaitaire : adhésion de soutien : 30 € pour les Rivois, 40 € pour les extérieurs.

Cotisations :

Le constat : pas d'augmentation depuis 3 ans, hausse du coût du travail, inflation 2019 à 2022, de nouvelles charges pour la MJC

Proposition : + 2% sur les tarifs

2 propositions retenues :

- On augmente tout : 5 voix pour
- On n'augmente que les cotisations : 6 voix pour et on crée une adhésion de soutien (revoir le terme employé). Cette dernière option a été retenue.

d. Validation du budget prévisionnel 2022

Le directeur du pôle animation et social de la ville a confirmé que les subventions seraient à hauteur de 200 000€ (170 000 ville + 30 000 CCAS)

La différence avec le budget présenté en janvier vient du fait qu'on a intégré 7000 € du dispositif CTG avec la CAF et de l'effort à fournir sur les prestations pour les activités.

Validé à l'unanimité des présents et représentés.

e. Validation des modifications du règlement intérieur global

2 modifications :

- 1) Un ajout pour clarifier les modalités d'inscription en cours d'année et formaliser ce qui se pratique déjà

« Toute demande d'inscription aux activités régulières avant le 31 décembre de l'année en cours, générera une tarification équivalente à la totalité du montant de la cotisation annuelle. Les demandes d'inscription parvenant après le 1^{er} janvier de l'année scolaire génèreront une tarification au prorata du nombre de séances restantes (selon le calendrier de l'année validé par la direction). Dans tous les cas, l'adhésion à la MJC ne peut être proratisée ».

- 2) Proposition d'une réduction tarifaire pour les bénévoles actifs : 20% pour des bénévoles très impliqués sur proposition de la direction. On l'affiche dans le RI.

« La gratuité d'une activité est consentie aux bénévoles de la MJC sur proposition de la Direction et après validation du Conseil d'Administration, aux animateurs d'activité bénévoles ainsi qu'aux membres du bureau.

Une remise de 20% est consentie aux membres élus du Conseil d'Administration dès la rentrée qui suit leur élection par l'assemblée générale. Il faut pour cela qu'il y ait une participation effective aux instances de la MJC dont une participation à au moins 3 conseils d'administration dans l'année.

Ces dispositions ne concernent pas les activités n'accueillant qu'un nombre très limité de participants en raison de l'équilibre financier de l'activité ».

Validé à l'unanimité des présents et représentés.

f. Pertinence de la modification du logo de la MJC

Logo institutionnel avec les petits carrés : on enlève les 4 carrés rouges (1^{er} logo) et on met les 4 couleurs. Marie-Anne le retravaille et l'envoie aux membres du CA.

g. Validation de l'ordre du jour de l'AG

17h à 18h15 : Eléments réglementaires et à voter

18h15 à 19h15 : Présentation des activités MJC 2021 et projection 2022

A la suite de l'AG, un CA est programmé avec comme ordre du jour : élection du nouveau bureau.

19h à 19h45 : un temps convivial : apéro dinatoire

20h à 21h : une soirée impro avec l'atelier « Théâtre » de la MJC

L'ordre du jour est validé à l'unanimité des présents et représentés.

3) Point RH, dont bourse BAFA

Point RH : Ressources humaines, plan de développement des compétences 2022, démarche qualité CAF, ALSH, projet BAFA : formation et bourse.

Jean-Baptiste, responsable du pôle animation Enfance-Jeunesse présente le projet :

BAFA - Constats :

Absence de politique publique locale, absence de formation sur le territoire, frein financier, manque d'accompagnement, difficulté de mobilité pour les jeunes, 30% d'abandon au cours de la formation, manque d'animateurs : **baisse de la capacité d'accueil en ALSH**

Les leviers existants : financements Etat, CAF, MJC

Les leviers possibles : renforcer le parcours d'accompagnement MJC, créer une bourse aide BAFA MJC, créer un partenariat avec organisme de formation, organiser formation BAFA sur notre territoire.

Plan d'activité préconisé

A court terme : stage découverte métier de l'animation, mise en place d'un plan de com plus important, repérage au sein de l'espace Jeunes et asso rivoises, mise en place d'une bourse BAFA MJC (4000 € budget), convention partenariat MJC/CEMEA, mise en place formation BAFA sur Rives en aout 2022.

A moyen terme : rapprochement avec d'autres communes et structures socio-culturelles, intervention dans les lycées pour présenter et faire connaître le dispositif, sensibiliser les élus politiques locaux sur l'importance de tels dispositifs.

On a validé la bourse 2022 : 300 € pour finaliser le BAFA avec un dossier/motivation et un engagement réciproque.

4) Dates instances et échéances à venir

AG le 21 mai

CA barbecue : problème de date. On retient la date du 8 juillet à 18h30

- ➔ Mercredi 27 avril 16h : **spectacle tout public « Jeux d'enfants »**
- ➔ 29 avril au 15 mai : **exposition** Chloé + **vernissage le 4 mai 2022**
- ➔ Samedi 30 avril 14h-00h00 : **Marathon des jeux**
- ➔ du 16 au 30 mai : **semaine de parrainage** « activités »
- ➔ Samedi 21 mai : **Animations ADOS + AG + soirée impro**
- ➔ Mi-mai à fin juin : **exposition** Ateliers Dessin/peinture/arts plastiques MJC
- ➔ 11 juin : **Spectacle Théâtre impro** enfants
- ➔ 17 ET 18 juin : **GALA de danse**
- ➔ 29 juin : **Spectacle tout public** (décentralisé à l'ALSH)
- ➔ 2 juillet : **inscriptions anticipées** aux activités régulières

5) Questions diverses

Anticipation sur possible fin de mandat présidence : être vigilant car il faut 1 an d'ancienneté de présence au bureau obligatoire

Boîte à dons de protections périodiques délocalisée au CLSH pendant les vacances